

L'autothune c'est quoi ce stuut ?

Le principe :

Basée sur la confiance et la solidarité, l'Autothune vise à partager une partie des revenus des personnes les plus aisées vers les personnes les plus précarisées.

Refus de se soumettre à l'esclavage salarial, difficultés à s'insérer dans le marché du travail par racisme institutionnel, facilités de classe à accéder à l'argent, ... les profils des Autothunistes sont variés et le processus mensuel de redistribution invite à remettre en question le fonctionnement par la constitution régulière de groupes de réflexion autour de différents sujets.

Bref on discute argent et on en partage !

Vous voulez nous rejoindre ?
Envoyez un mail a autothune@riseup.net
ou créer votre propre mutuelle
(plein de brochures sont dispos sur infokiosque.net)

Concrètement comment ça marche ?

Les membres de la mutuelle se réunissent le 7 de chaque mois afin de déclarer leurs revenus, leurs charges, reverser un pourcentage de leur restant et épargnes. Les différents critères de cotisations et d'attribution précis sont disponibles (par mail).

L'objectif est de constituer plusieurs caisses :

- La caisse de redistribution immédiate aux bénéficiaires.

- La caisse « coups durs » : en cas de besoins/envies urgent-e-s durant le mois suivant (ex : factures santé/envies occasionnelles/...).

- La caisse « solidaire » : provenant des épargnes « extraordinaires » (ex : héritage) afin de financer des projets parallèles (ex : permis, financement projets professionnels, démarches administratives ...).

L'attribution de ces sommes est discutée lors des réunions mensuelles sur demande

L'autothune c'est quoi ce stuut ?

Le principe :

Basée sur la confiance et la solidarité, l'Autothune vise à partager une partie des revenus des personnes les plus aisées vers les personnes les plus précarisées.

Refus de se soumettre à l'esclavage salarial, difficultés à s'insérer dans le marché du travail par racisme institutionnel, facilités de classe à accéder à l'argent, ... les profils des Autothunistes sont variés et le processus mensuel de redistribution invite à remettre en question le fonctionnement par la constitution régulière de groupes de réflexion autour de différents sujets.

Bref on discute argent et on en partage !

Vous voulez nous rejoindre ?
Envoyez un mail a autothune@riseup.net
ou créer votre propre mutuelle
(plein de brochures sont dispos sur infokiosque.net)

Concrètement comment ça marche ?

Les membres de la mutuelle se réunissent le 7 de chaque mois afin de déclarer leurs revenus, leurs charges, reverser un pourcentage de leur restant et épargnes. Les différents critères de cotisations et d'attribution précis sont disponibles (par mail).

L'objectif est de constituer plusieurs caisses :

- La caisse de redistribution immédiate aux bénéficiaires.

- La caisse « coups durs » : en cas de besoins/envies urgent-e-s durant le mois suivant (ex : factures santé/envies occasionnelles/...).

- La caisse « solidaire » : provenant des épargnes « extraordinaires » (ex : héritage) afin de financer des projets parallèles (ex : permis, financement projets professionnels, démarches administratives ...).

L'attribution de ces sommes est discutée lors des réunions mensuelles sur demande

L'autothune c'est quoi ce stuut ?

Le principe :

Basée sur la confiance et la solidarité, l'Autothune vise à partager une partie des revenus des personnes les plus aisées vers les personnes les plus précarisées.

Refus de se soumettre à l'esclavage salarial, difficultés à s'insérer dans le marché du travail par racisme institutionnel, facilités de classe à accéder à l'argent, ... les profils des Autothunistes sont variés et le processus mensuel de redistribution invite à remettre en question le fonctionnement par la constitution régulière de groupes de réflexion autour de différents sujets.

Bref on discute argent et on en partage !

Vous voulez nous rejoindre ?
Envoyez un mail a autothune@riseup.net
ou créer votre propre mutuelle
(plein de brochures sont dispos sur infokiosque.net)

Concrètement comment ça marche ?

Les membres de la mutuelle se réunissent le 7 de chaque mois afin de déclarer leurs revenus, leurs charges, reverser un pourcentage de leur restant et épargnes. Les différents critères de cotisations et d'attribution précis sont disponibles (par mail).

L'objectif est de constituer plusieurs caisses :

- La caisse de redistribution immédiate aux bénéficiaires.

- La caisse « coups durs » : en cas de besoins/envies urgent-e-s durant le mois suivant (ex : factures santé/envies occasionnelles/...).

- La caisse « solidaire » : provenant des épargnes « extraordinaires » (ex : héritage) afin de financer des projets parallèles (ex : permis, financement projets professionnels, démarches administratives ...).

L'attribution de ces sommes est discutée lors des réunions mensuelles sur demande

Le principe :

Basée sur la confiance et la solidarité, l'Autothune vise à partager une partie des revenus des personnes les plus aisées vers les personnes les plus précarisées.

Refus de se soumettre à l'esclavage salarial, difficultés à s'insérer dans le marché du travail par racisme institutionnel, facilités de classe à accéder à l'argent, ... les profils des Autothunistes sont variés et le processus mensuel de redistribution invite à remettre en question le fonctionnement par la constitution régulière de groupes de réflexion autour de différents sujets.

Bref on discute argent et on en partage !

Vous voulez nous rejoindre ?
Envoyez un mail a autothune@riseup.net
ou créer votre propre mutuelle
(plein de brochures sont dispos sur infokiosque.net)

Concrètement comment ça marche ?

Les membres de la mutuelle se réunissent le 7 de chaque mois afin de déclarer leurs revenus, leurs charges, reverser un pourcentage de leur restant et épargnes. Les différents critères de cotisations et d'attribution précis sont disponibles (par mail).

L'objectif est de constituer plusieurs caisses :

- La caisse de redistribution immédiate aux bénéficiaires.

- La caisse « coups durs » : en cas de besoins/envies urgent-e-s durant le mois suivant (ex : factures santé/envies occasionnelles/...).

- La caisse « solidaire » : provenant des épargnes « extraordinaires » (ex : héritage) afin de financer des projets parallèles (ex : permis, financement projets professionnels, démarches administratives ...).

L'attribution de ces sommes est discutée lors des réunions mensuelles sur demande

